



Ville d'Esch-sur-Alzette

Personnel

Date de l'annonce publique de la séance:
10.01.2006

Date de la convocation des conseillers:
10.01.2006

point de l'ordre du jour :
6 A

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 20 janvier 2006

Présents: Mutsch, bourgmestre, Hinterscheid, Tonnar, échevins, Hoffmann, Snel, Roller, Codello, Zwally, Wohlfahrt, et Becker, conseillers,

Clement, secrétaire communal

Absents : Braz, Spautz, échevins, Maroldt, Hannen, Huss, Jaerling, Knaff, Hildgen et Weidig, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Madame Enrica Sabatini ép. Cortina, démission

Vu la lettre du 24 novembre 2005 de Madame Enrica Sabatini ép. Cortina, née le 5 février 1949, premier commis principal hors cadre au service de l'enseignement, aux termes de laquelle elle demande sa mise à la retraite avec effet au 1^{er} mars 2006,

Vu l'avis du 1^{er} décembre 2005 de la Caisse de Prévoyance des fonctionnaires et employés communaux duquel il résulte que l'intéressée remplit les conditions lui permettant de prétendre à une pension de vieillesse anticipée,

Vu les dispositions légales et réglementaires sur la mise à la retraite des fonctionnaires et employés communaux,

Considérant qu'il y a lieu de conférer à l'intéressée le titre honorifique de sa fonction,

Vu l'avis de la commission du personnel du 13 janvier 2006,
Vu l'article 19 de la loi communale du 13 décembre 1988,

Vu sa délibération à caractère général du 27 septembre 1976 aux termes de laquelle les votes concernant les présentations de candidats, les nominations définitives, les promotions et les démissions, se font à haute voix,

Considérant que le vote secret n'est pas demandé,

Après délibération,

accorde
à l'unanimité

à Madame Enrica Sabatini ép. Cortina, préqualifiée, démission honorable de ses fonctions avec effet au 1^{er} mars 2006, avec les remerciements pour ses bons et loyaux services, et avec faculté de faire valoir ses droits à une pension de retraite, lui confère le titre honorifique de sa fonction.

En séance

Date qu'en tête

suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 25.1.06.

Pour expédition conforme,
Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre,

